

Bilan de l'action en direction des dyslexiques Année 03/04

En 6^{ème} :

On note tout d'abord une très forte attente des enfants et des parents face à la prise en charge de leurs difficultés. Pour clarifier les choses il paraît indispensable de réunir le plus vite possible (15 premiers jours après la rentrée) les parents et les élèves pour préciser quelle est la forme et le contenu de cette action, qui n'a toujours pas pour but de « réparer » ou de « faire disparaître » les difficultés liées à la dyslexie. Il faut sortir de « la pensée magique », comme de la « fatalité ».

Le tutorat = sa mise en place nécessite absolument de bien connaître les compétences des élèves et les difficultés des dyslexiques pour pouvoir former des « couples » efficaces. Il faut aussi informer les parents des tuteurs du contenu du tutorat pour permettre de « dédramatiser » et que cet engagement ne soit pas vécu comme une charge.

Du côté du tutoré, il faut qu'il accepte d'investir un minimum la mission du tuteur. A défaut le « couple » fonctionne mal ou pas du tout.

Aménagements pédagogiques :

Ceux qui fonctionnent le mieux sont =

- L'aménagement des contrôles,
- Les photocopies des cours .

En effet, on constate la lenteur et la grande pénibilité de prise de note.

Heure 12 h – 13 h :

Cette année un professeur ressource, professeur principal en 5^{ème} des dyslexiques a été à disposition des élèves pour les 6^{ème}-5^{ème}. On constate que cette structure est extrêmement efficace et apporte beaucoup aux élèves qui y trouvent un lieu de parole, de conseil et d'aide à la gestion du temps. Il est noté qu'il faut la mettre en place plus tôt dans l'année, c'est-à-dire début octobre au maximum.

Les parents :

En dehors de la réunion préconisée en introduction, il est souhaitable d'établir avec eux une charte qu'énonce ce que le collège met en place pour leurs enfants. Il faudra insister au sein de cette charte sur la nécessité de :

- Préparer le cartable avec l'enfant TOUS LES JOURS,
- D'aider l'enfant à organiser et à planifier son travail scolaire.

Les élèves :

Ils sont tous très satisfaits de l'action. On constate une meilleure confiance en soi, un bon investissement dans le travail, des progrès significatifs pour certains. Ils ont cependant encore de la difficulté à solliciter l'enseignant quand ils rencontrent « un grain de sable » durant le cours. Cette non-gestion de la difficulté des petits problèmes quotidiens entraîne souvent des difficultés plus importantes. Il nous faut donc, avec l'aide des parents, leur apprendre à solliciter plus fréquemment l'enseignant.

Les enseignants :

Ils sont, pour leur grande majorité, intéressés et impliqués dans cette action. Ils commencent à appliquer des méthodes pédagogiques plus affinées et d'autres élèves, en difficultés scolaires mais non dyslexiques bénéficient de cette pédagogie différenciée.

En 5^{ème} :

Le constat est identique à celui des 6^{ème}. S'y ajoute la possibilité, peu exploitée, de sortir les élèves dyslexiques pendant des contrôles sommatifs. Cette possibilité a été mise en place avec l'aide de la C.P.E., mais a trouvé très vite sa limite au vu du nombre de surveillants ou assistants d'éducation présents chaque jour et des charges qui leurs incombent. Cependant, les quelques fois où cela s'est avéré possible on note chez les élèves une bonne perception de cet aménagement. Elle paraît très utile pour leur apprendre à gérer le tiers-temps qui reste un problème. En effet, les dyslexiques ayant une appréhension face à l'écrit du contrôle ont tendance à mettre en place un comportement de fuite, en finissant rapidement le contrôle. Il nous faut donc arriver à inverser cette tendance et à leur faire mieux maîtriser le temps qu'ils ont pour faire un devoir surveillé.

En 4^{ème} :

On note à ce niveau une évolution peu favorable des élèves. Ils ont beaucoup de mal à investir le travail scolaire. Ceci peut s'expliquer d'une part par le profond changement des objectifs pédagogiques qui s'opère au sein des programmes, mais aussi par une forte prégnance de la crise d'adolescence. Il faut sans cesse avoir à l'esprit que ces élèves, ont comme les autres, la nécessité de passer par cette crise, ils ont aussi comme les autres des difficultés familiales, sociales, etc... et s'y ajoute la dyslexie et son cortège d'incidence sur leurs performances, la nécessité de continuer à aller chez l'orthophoniste, chez le psychologue éventuellement. Les enseignants ressentent fortement ce malaise et décrivent ces élèves comme « fatigués de se battre. »

Par ailleurs, les enseignants sont bien obligés dans la perspective du Brevet et de l'orientation de mettre en place des « exigences scolaires » plus fortes. Ils se placent naturellement face aux dyslexiques comme des « accompagnants » qui demandent plus à « l'accompagné ». Il y a là une problématique forte qui semble difficile à résoudre.

En 3^{ème} :

On retrouve à peu de chose près le même constat qu'en 4^{ème}. S'y ajoute un fonctionnement encore plus aléatoire du « couple » tuteur-tutoré qui dysfonctionne fréquemment au gré des différentes disciplines. Pour améliorer ce dispositif il paraît nécessaire que le professeur principal fasse régulièrement (au moins 1 fois par mois) le point sur le fonctionnement de ce binôme.

On rencontre aussi une forte résistance de la part des élèves à utiliser les photocopies des cours données par les enseignants. La plupart des dyslexiques les refusent, prétextant leur inutilité pour eux. Il apparaît cependant qu'ils ont encore beaucoup de mal à gérer leurs classeurs, l'organisation de leur travail scolaire. Il est vrai aussi que la pression du palier d'orientation et du brevet est beaucoup plus forte et génère, là encore, des comportements de fuite, renforcé par la crise d'adolescence qui est loin d'être terminée. Il est vrai aussi, que les élèves en général, ont à ce niveau de classe une culture de « non travail » qui semble parfois tirer les dyslexiques vers une forme d'abandon de leur prise en charge personnelle de leurs difficultés.

Là aussi, la rencontre avec les parents en début d'année, avec le niveau 4^{ème}-3^{ème} semble importante pour tenter de renforcer la cohésion du travail fait en direction des élèves.

La collaboration avec les orthophonistes :

Chaque année, début novembre, nous organisons une réunion avec les enseignants ayant en charge les dyslexiques avec les orthophonistes qui suivent les élèves.

Une fiche de suivi élève est complétée en commun. Elle permet de connaître le type de difficultés que rencontrent chaque élève et permet de connaître les aides qu'il est souhaitable de mettre en place pour soutenir l'élève au mieux. Cette fiche est ensuite connue par tous les enseignants de la classe. Elle permet une bien meilleure connaissance des problèmes rencontrés par l'élève et de personnaliser les aménagements pédagogiques mis en place par les enseignants. Elle est jugée très utile et efficace.

Il faut cependant observer, que malgré leur très important investissement, les orthophonistes ont parfois du mal à parvenir à se rendre disponible à des heures où normalement ils reçoivent les enfants qu'ils suivent.

En effet, cette réunion a lieu de 17 h 15 à 19 h environ. Il arrive donc que certains d'entre eux ne puissent pas être présents ce qui a pour conséquence l'absence de fiche pour certains élèves. Ceci pose problème aux professeurs qui ont beaucoup plus de mal à aménager leur pédagogie sans les éléments nécessaires.

Il va donc falloir d'une part trouver un moyen de faire remplir cette fiche par les orthophonistes absents en leur envoyant par courrier. Ceci n'est pas très satisfaisant car le contact direct et l'échange devient impossible ce qui fait perdre de la « substance » aux enseignants.

On peut imaginer aussi que si la fiche a été remplie l'année précédente, elle soit communiquée aux enseignants de l'année suivante. Cependant, ceci supprime la prise de connaissance des évolutions du dyslexique, celle-ci pouvant être favorable ou défavorable selon les cas.

A nous « d'inventer » la solution la meilleure pour ces cas. Il est sans doute possible d'envisager un contact direct par le professeur principal qui irait voir l'orthophoniste pour compléter la fiche, puis la transmettre et la commenter aux autres collègues concernés.